Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

# Medef Vaucluse : pour une meilleure protection chômage des chefs d'entreprise



Jeudi 7 décembre prochain, le Medef de Vaucluse organise une matinale sur le thème de la protection chômage des chefs d'entreprises (voir les informations pratiques en fin d'article). Animée par l'association GSC, en partenariat avec le cabinet avignonnais Axio Avocat et la société d'avocat avignonnaise Baroso & Tricarico, ce rendez-vous vise à évoquer la sécurisation de l'avenir des chefs d'entreprises. En effet, contrairement aux salariés, les entrepreneurs sont rarement couverts par Pôle emploi et les conséquences peuvent être importantes pour eux et leurs proches.

**504 patrons vauclusiens au chômage**

En 2022, 504 chefs d'entreprise vauclusiens ont ainsi perdu leur activité professionnelle. Un chiffre en hausse de 44% par rapport à l'année précédente alors que cette augmentation s'élève à 25,4% pour la moyenne régionale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Actuellement au niveau national, près de 140 chefs d'entreprise perdent désormais leur emploi chaque jour. Ainsi, 25 296 chefs d'entreprises ont perdu leur emploi entre janvier et juin 2023, soit une hausse de 36,6% par rapport au semestre de l'année précédente.
« S'assurer, c'est aussi se permettre de reconstruire un projet sans engager ses biens personnels et sans impacter sa vie de famille. »

Face à cela, GSC propose donc des solutions de protection chômage des indépendants imaginées il y a 40 ans par les syndicats patronaux. « L'assurance volontaire qu'elle promeut permet aux entrepreneurs et mandataires sociaux de percevoir un revenu en cas de perte d'emploi », expliquent les organisateurs de cette matinale qui se déroulera à partir de 8h15 au Château Saint-Laurent à Morières-lès-Avignon.
« S'assurer, c'est aussi se permettre de reconstruire un projet sans engager ses biens personnels et sans impacter sa vie de famille », poursuivent les intervenants de GSC.

**Le Medef à la RUE**
Cette matinale fait suite à plusieurs autres opérations que le Medef 84 a proposé ces dernières semaines. Tout d'abord, l'organisation patronale vauclusienne est devenue partenaire du dispositif RUE (Rapprochement université/entreprise) dont le Medef-Sud est l'un des financeurs. Cet outil, qui découle de l'une des missions de l'association Recherche et Avenir, permet de mettre en relation les entreprises avec les laboratoires de recherche et les plateformes technologiques universitaires ainsi que les grandes écoles afin de trouver des solutions dans les domaines scientifiques et techniques. RUE est le seul dispositif dont l'accompagnement est gratuit pour les entreprises car ilsubventionné par les acteurs de l'innovation en Région Sud où sont implantés 195 laboratoires regroupant 27 000 chercheurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Sensibilisation à la cybersécurité des adhérents du Medef 84 avec la gendarmerie de Vaucluse.

**Cybersécurité avec la gendarmerie**

Fin novembre, une quinzaine d'entreprises membres du Medef 84 ont aussi participé à une réunion de sensibilisation sur la cybersécurité. Une rencontre animée par l'officier prévention, le référent sûreté et un réserviste spécialiste cyber de la gendarmerie de Vaucluse. L'occasion pour ces derniers de présenter comment adopter des cyber-réflexes en expliquant comment faire face à divers types d'attaques, en utilisant les bons outils et en adoptant les comportements adéquats pour assurer la protection d'un site internet.

**A la chasse aux stéréotypes professionnels**

Enfin, jusqu'à la fin de l'année 2023, le Medef 84 participe à l'initiative 'clash tes stéréotypes' visant à déconstruire les préjugés que les élèves auraient du monde professionnel afin de rendre ces secteurs plus attractifs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les lycéens de l'Arc d'Orange en visite au centre de valorisation Alcyon à Bollène.

Dans ce cadre, 5 établissements scolaires vauclusiens vont visiter des entreprises locales et échanger avec les collaborateurs pour découvrir leurs métiers. Des rencontres qui ont déjà débuté avec le déplacement de lycéens de l'Arc d'Orange au centre de valorisation des déchets d'Alcyon à Bollène, ceux du lycée Philippe-de-Girard d'Avignon à la clinique du Lavarin à Avignon et des collégiens de la Salle-Saint-Charles de Cavaillon chez les transports Czimer à Cavaillon. Ces visites se poursuivront avec le collège Saint-Louis d'Orange au magasin Leroy Merlin d'Avignon et le lycée Ismaël-Dauphin de Cavaillon sur les sites Mc Cormick-Ducros à Monteux.

*L.G.*

*« La protection chômage des chefs d'entreprises ». Jeudi 7 décembre. A partir de 8h15. Château Saint-Laurent. 1847, route de Noves. Morières-lès-Avignon.*
*Inscription obligatoire sur ce lien*

*Contact : www.upvaucluse.com – 04 90 88 08 41 – aurelie.lecaudey@upmedef84.fr*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

# UP-Medef 84 : redonner du sens à l'entreprise

L'UP-Medef 84 lance la première édition de 'Cap raison d'être'. Cette opération élaborée par le Medef Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à pousser les entreprises ayant adopté une démarche RSE à aller plus loin. Pour cela, 'Cap raison d'être' propose d'être sélectionné pour un cycle de formation entièrement gratuit à destination des adhérents de l'UP-Medef 84. De quoi ensuite doter votre entreprise d'une raison d'être ou adopter la qualité de 'société à mission' grâce aux opportunités qu'offre la loi Pacte.

**Raison d'être et société à mission**

Dans ce cadre, l'opération propose 4 sessions de formation inter-dirigeants en présentiel autour de la raison d'être et de l'entreprise à mission. Ces ateliers 'd'intelligence collective', qui se dérouleront de septembre 2021 à septembre 2022, seront l'occasion d'échanges entre dirigeants et experts, et de témoignages d'entreprises. Ils seront complétés par des supports pédagogiques élaborés par les meilleurs spécialistes. Le but étant, à termes, la création d'une 'communauté Cap Raison d'être' « pour agir ensemble pour une croissance responsable et la relance d'un networking suite à une longue période

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

à distance », expliquent les organisateurs.

**Les objectifs de l'opération**
Les objectifs de cette initiative doivent notamment permettre de comprendre les concepts de 'raison d'être' et 'd'entreprise à mission', connaître les attendus réglementaires à ne pas rater, réfléchir sur ses implications en matière de gouvernance et de management, de prise en compte des attentes des parties prenantes ainsi que de s'emparer des outils et de la méthodologie de façon proactive pour élaborer la raison d'être de son entreprise, et pour les entreprises les plus matures, devenir entreprise à mission. En 2020, 123 entreprises françaises se sont dotées d'une raison d'être et 88 sont devenues entreprises à mission.

**Infos pratiques et inscription**
Les candidatures sont ouvertes jusqu'au mardi 15 juin 2021. Les entreprises seront ensuite sélectionnées durant le courant du mois de juin. Attention, le nombre de place est limité.

Formulaire de pré-inscription disponible en cliquant ici.

Informations complémentaires et détail de l'opération à retrouver ici.

---

# UP-Medef 84 : entreprises, inscrivez-vous à la 3e édition des trophées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026




L'UP-Medef 84 organise la 3e édition des Trophées de l'UP-Medef 84, mettant à l'honneur les entreprises Vauclusiennes innovantes. Elles pourront concourir dans une des six catégories proposées : 'Très petite et moyenne entreprise' pour une entreprise remarquable pour son activité et son rayonnement territorial ; 'Mise en valeur du territoire' pour une entreprise qui, par son implantation et/ou ses actions contribue au développement et au dynamisme du territoire ; 'Entreprise agile' pour une entreprise qui a su s'adapter rapidement face à des changements inattendus; 'Chef d'entreprise' pour une entreprise dont le dirigeant a su mettre l'humain au cœur de son développement ; 'Communication innovante' pour une entreprise ayant su faire preuve de talent et d'audace dans sa communication et 'Association de l'économie sociale et solidaire' pour une association de proximité qui agit au service des autres.

Les entreprises souhaitant participer à la 3e édition des trophées de l'UP-Medef 84 peuvent candidater à partir de la fiche contact ici jusqu'au 8 novembre inclus sur ce mail : **contact@upmedef84.fr**

**UP-Medef 84. Agroparc. 60, chemin de Fontanille. BP 91 246. 84911 Avignon cedex 9. 04 90 88 08 41**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

# CCI de Vaucluse : vers une élection sans suspense






**A la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, les élections se suivent et ne se ressemblent pas. Si quatre listes s'étaient affrontées lors du scrutin consulaire en 2016, il n'y en aura finalement qu'une à l'occasion du prochain vote qui se déroulera par correspondance du 1er au 14 octobre 2020.**

« Au terme du délai de dépôt des candidatures, seule la liste dénommée 'Energie positive' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a été enregistrée en préfecture de Vaucluse pour toutes les catégories et sous-catégories de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de Vaucluse et de la chambre de commerce de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. » C'est en ces termes que les services de la préfecture de Vaucluse ont signifié qu'il n'y aurait qu'une seule liste lors de cette élection de l'assemblée générale de la CCI 84 qui se déroulera par correspondance du 1er au 14 octobre prochain.

Pour autant, cette annonce n'est finalement pas une surprise depuis que l'organisation patronale concurrente de l'UP-Medef 84 (Union patronale et Mouvement des entreprises de France) présidée par Jacques Brès avait notifiée, il y a quelques jours, qu'elle ne présenterait pas de liste.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

On s'achemine donc vers une élection sans suspense, bien loin de celle très disputée de l'automne 2016, pour l'élection des 34 membres de l'assemblée de la CCI de Vaucluse. A cette occasion, 4 listes s'étaient affrontées : celle de l'UP-Medef conduite par Jacques Brès (17 sièges obtenus), celle de Bernard Vergier, président de la CPME (12 sièges), celle de l'Union des commerçants et artisans de Vaucluse (Ucav) de Sonia Strapelias (5 sièges), et celle de Michel Bernard, tête de liste et président du RPME (Rassemblement patronal pour la modernité de l'économie) qui n'obtiendra aucun siège. Ayant parvenu à rallier l'Ucav pour obtenir le même nombre de siège que son opposant, Bernard Vergier réussira ensuite à être élu au bénéfice de l'âge comme c'est l'usage en cas d'égalité.

**Une majorité fragile**

Ce rapport de force quasi-identique va immédiatement engendrer des blocages dans la gouvernance de l'organisme consulaire vauclusien. En effet, s'estimant lésée, puisque qu'étant la liste ayant recueillie le plus grand nombre de conseillers, l'UP-Medef n'a pas accepté ce résultat remporté en raison du *droit* d'*aînesse*. Pour Jacques Brès, cette situation risquait alors de ne déboucher que sur des « affrontements permanents » au risque de rendre cette CCI « ingouvernable ». Les élus de l'UP-Medef quittant d'ailleurs l'assemblée constitutive afin de protester contre ces résultats qu'ils estimaient « faussés ».

De son côté, Bernard Vergier, succédant à 15 ans de présidence de François Mariani qui ne pouvait se représenter en raison de la limite d'âge imposée dans le cadre de ces élections, assurait vouloir désormais jouer l'union. « Après une élection marquée par la division nous devons à présent nous rassembler et créer une véritable unité », expliquait le président de la CPME 84 lors de son discours d'investiture. Peine perdue, dans les semaines qui suivront le Tribunal administratif de Nîmes rejettera plusieurs recours, portés par les 2 camps, afin de contester une partie des résultats. De quoi donner le ton de la suite de la mandature.

**Mise sous tutelle préfectorale en 2018**

Ainsi, après le désistement de 2 élus de l'Ucav et la démission d'un membre de la CPME, l'assemblée ne sera plus en mesure de voter le budget consulaire 2018. Rebelote quelques semaines plus tard où les élus de l'UP-Medef, désormais majoritaire, refuse de valider ce budget. Ce blocage débouchera sur la mise sous tutelle de la CCI de Vaucluse, désormais chapeautée par la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en ce qui concerne les questions budgétaires consulaires vauclusiennes.

En octobre 2018, Pierre Dartout, préfet de Région, suspendra ensuite provisoirement l'ensemble des membres de CCI 84, dont son président qui appelle alors à une dissolution rapide suivie de nouvelles élections générales, « seule alternative possible pour permettre aux dirigeants vauclusiens de s'exprimer démocratiquement. » Dans la foulée, les services de l'Etat nomment une commission d'administration provisoire de la CCI 84 composée de Marc Chabaud, trésorier de la Chambre régionale, ainsi que de Luc Crespo et Bruno Delorme, membres de la CCI de Vaucluse. Le tout, dans une période où les ressources des CCI ont été réduit drastiquement (près de 40 % depuis 2014) et que plusieurs postes ont dû depuis être supprimés dans celle de Vaucluse.

**La Région se paye le Vaucluse**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Ces difficultés de la CCI vauclusienne vont aussi aiguiser les appétits de la Chambre régionale qui voit là une belle occasion de mettre la main sur sa représentation vauclusienne et les moyens qui vont avec.

« Les seules solutions viables c'est, soit de transformer la CCI de Vaucluse en CCI locale, c'est-à-dire sans personne morale et rattachée à la CCI régionale, soit, éventuellement, ce qu'appelle certains élus de leurs vœux, de fusionner la CCI de Vaucluse avec celle du Pays d'Arles, insistait alors Bernard Kleynhoff, conseiller régional de la majorité mais surtout ancien président de la CCI Nice-Côte d'Azur de 2011 à 2015, lors de sa réponse, fin 2019, à la conseillère régionale avignonnaise RN (Rassemblement national) Anne Sophie Rigault qui demandait le soutien du Conseil régional à la dissolution du bureau actuel de la CCI de Vaucluse (elle demandera ensuite, fin octobre, la tenue de nouvelles élections générales).

Bernard Kleynhoff, devenu entretemps président de 'Rising Sud' **l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (lire ici), profitera aussi de sa tribune régionale pour égratigner à le monde consulaire vauclusien : « L**a CCI de Vaucluse nous a surtout permis, pour l'instant, de ridiculiser le monde consulaire, tant au niveau régional qu'au niveau national ».

**Dissolution de l'assemblée et report du vote**

Puis, en décembre dernier, le préfet de la Région se résout à dissoudre l'assemblée et convoque de nouvelles élections dont le scrutin devait avoir lieu du 28 mai au 10 juin dernier. La covid-19 et le confinement étant cependant passés par là, ce vote, par correspondance, a finalement été décalé du 1er au 14 octobre prochains (ndlr : le dépouillement des votes se tiendra à partir du lundi 19 octobre 2020 et les résultats seront proclamés au plus tard le jeudi 22 octobre prochain).

Une décision incompréhensible pour le patron du Medef local qui ne comprend pas que « ce n'est qu'après trois ans d'incertitudes, de mises sous tutelle, de gestion par une commission provisoire et à quelques mois à peine de l'échéance du mandat 2016-2021 » que paraît, fin 2019, l'arrêté constatant cette absence de majorité pourtant effective depuis plus de deux ans maintenant.

« Cette élection était devenue indispensable pour doter à nouveau la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse d'instances élues après des mois de blocage de son fonctionnement normal ayant conduit le préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, qui exerce la tutelle, à prononcer la nomination d'une commission d'administration provisoire, par nature limitée dans son action par la réglementation aux actes essentiels et à la gestion des affaires courantes », explique laconiquement la préfecture de Vaucluse.

**Un scrutin 'inutile' ?**

Lassé par la brouille entre les deux leaders patronaux, Jacques Brès propose en début d'année, à la demande de plusieurs fédérations et organisations professionnelles, de jeter l'éponge si son adversaire est prêt à en faire de même afin de laisser la place à de nouvelles têtes. Un appel à la 'paix des braves' qui ne sera pas entendu, le président de la CPME estimant qu'il s'agit d'un piège pour 'endormir' l'action de la Confédération, particulièrement active sur le terrain dans la préparation de cette élection.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Finalement, la ‘guerre’ des chefs ne connaîtra pas un nouvel épisode à l’occasion de ce scrutin puisque Jacques Brès a fait savoir, il y a quelques jours, que son mouvement n’avait déposé aucune liste. Justifiant sa décision par « l’indécence » du maintien de ces élections consulaires en cette période de crise, l’UP-Medef de Vaucluse estime qu’à 1 an à peine du scrutin général de novembre concernant toute les CCI de France ce vote est inutile. Le président de l’UP-Medef 84 estime également indécent de consacrer des moyens pour ces deux élections successives (ndlr : estimé entre 250 000 € et 500 000 € pour les deux scrutins).

Toutefois, l’UP-Medef n’entend pas rendre les armes et annonce qu’elle sera au rendez-vous des élections générales de novembre 2021. En attendant, Bernard Vergier devrait présenter, ce jeudi 10 septembre, sa liste pour une élection qu’il est sûr désormais, faute de combattant, de remporter.

Cette présentation sera aussi l’occasion de présenter son programme pour un mandat d’un an seulement. Le président de la CPME ne pouvant ensuite se représenter pour le scrutin suivant puisqu’il sera atteint par la limite d’âge.

En attendant, pas sûr que ces querelles incessantes mobiliseront un électorat d’entrepreneurs qui n’avaient été que 16,80 % à participer au vote consulaire en 2016 contre 20,60 % en 2010. Le niveau de participation au prochain vote devrait d’ailleurs permettre de légitimer, ou non, le statut du futur président de la CCI de Vaucluse.

---

# Un guide des bonnes pratiques pour la reprise de l’activité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026




En association avec l'Afnor (Association française de normalisation), le Medef Paris vient de publier un guide qui a pour objet d'accompagner les chefs d'entreprises (TPE/PME/associations) dans la reprise ou la continuité d'activité en période de pandémie.

Intitulé 'Pandémie : les clés de la reprise – Bonnes pratiques & management des risques pour l'entrepreneur et ses collaborateurs', il recense des bonnes pratiques et des conseils de management des risques, tant pour les entrepreneurs que pour les salariés. Ce guide permet de s'interroger sur les meilleures conditions de protection contre les risques de propagation des infections. Bonnes pratiques, réflexes, habitudes et comportements, les entrepreneurs y trouveront des recommandations, sous forme de check-list, à mettre en œuvre pour rassurer collaborateurs et partenaires.

**Un ensemble de recommandations**

« Ce guide a donc pour objet, d'une part, d'inviter les chefs d'entreprises à préparer la reprise de leurs activités. Ils doivent en effet, protéger les actifs matériels et immatériels de la personne morale dont ils ont la responsabilité. D'autre part, les entrepreneurs doivent prendre toutes les mesures adéquates pour protéger leurs collaborateurs, leurs partenaires leurs clients et le public, expliquent Charles Znaty président du Medef Paris, Patrick Miliotis, délégué général de la fondation d'entreprise MMA des 'Entrepreneurs du futur' et Christian Mayeur, directeur développement innovation d'Afnor normalisation

Dans ce document, les entrepreneurs et leurs collaborateurs trouveront donc un ensemble de recommandations pour leur permettre de procéder, ensemble, à la revue et à l'évaluation des risques de propagation de virus en période de pandémie, afin de les éviter.

Télécharger le guide ICI

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

# L'UP-Medef 84 propose une récapitulatif des mesures de soutien aux entreprises

Au vu du grand nombre d'informations diffusées chaque jour, l'Union patronale Medef de Vaucluse a souhaité proposer un récapitulatif non exhaustif des aides destinées aux entreprises.

**Les aides financières directes :**

**– 300 milliards d'euros investis dans le prêt garanti par l'Etat**

 Pour les entreprises déclarant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros.

 Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires, ou deux années de masse salariale pour les entreprises nouvelles ou innovantes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

 La demande de préaccord de prêt doit être faite auprès de votre banque (*voir page 4 du dossier accessible par le lien ci-dessous*).

 Toutes les informations sur les démarches à effectuer pour bénéficier d'un prêt garanti en téléchargeant le dossier dédié

**– 100 milliards d'euros pour :**

– Un recours massif au chômage partiel

 L'entreprise verse une indemnité égale à 70% du salaire brut (environ 84 % du net) à ses salariés. Les salariés au SMIC ou moins sont indemnisés à 100%.

 L'entreprise sera intégralement remboursée par l'Etat, pour les salaires jusqu'à 6 927 € bruts mensuels, c'est à dire 4,5 fois le Smic.

 La demande d'activité partielle peut être déposée en ligne sur le site du ministère du Travail dédié au chômage partiel

– Un fonds de solidarité pouvant aller jusqu'à 1 500 € destiné aux TPE, indépendants, professions libérales et micro-entrepreneurs qui :

 ont 10 salariés au plus, qui font moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires ainsi qu'un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 €,

 subissent une interdiction d'accueil du public ou qui connaissent une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019.

 Déclaration sur le site des impôts – **impots.gouv.fr**

**– Aide régime complémentaire des indépendants (RCI) pouvant aller jusqu'à 1 250 € qui s'appuie sur les réserves du régime complémentaire de retraite des indépendants, à hauteur de 1 milliard d'euros :**

 Versée fin avril à tous les artisans/commerçants relevant du RCI, en activité le 15 mars 2020 et immatriculés le 1er janvier 2019.

 Montant de l'aide plafonné à hauteur des cotisations et contributions sociales RCI versées au titre de l'exercice 2018 (7% du revenu).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

 Plafonné à 1 250 € nets d'impôts et de charges sociales.

 Aide versée automatiquement par l'Urssaf de sa région d'implantation.

 Cumulable avec le fonds de solidarité.

 Rendez-vous sur le site de l'Urssaf, dernier paragraphe de la page.

**Les aides d'accompagnement**

**– Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (Urssaf, impôts directs)**

 Report des cotisations sociales payables auprès de l'Urssaf.

**Artisans ou commerçants :**

– Par internet sur secu-independants.fr, « mon compte » pour une demande de délai ou de revenu estimé : **https://www.ma.secu-independants.fr/authentification/login.**

– Par courriel, en choisissant l'objet « Vos cotisations », motif « Difficultés de paiement » : **https://www.secu-independants.fr/contact/adresse-telephone/urssaf/**

**Professions libérales :**

– Par internet, se connecter à l'espace en ligne sur **urssaf.fr** et adresser un message via la rubrique 'Une formalité déclarative' à 'Déclarer une situation exceptionnelle'.

 Report des échéances fiscales auprès des services des impôts des entreprises (SIE) de la DGFIP.

– Démarches accessibles via votre espace sur **impots.gouv.fr**

**– Remise d'impôts directs**

 Dans les situations les plus difficiles, les remises d'impôts directs sont décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes.

 **Formulaire de demande de remise gracieuse**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

**– Report du paiement des loyers et factures (eau, gaz, électricité) pour les plus petites entreprises en difficulté**

 Destiné aux plus petites entreprises éligibles au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions.

**– La médiation du crédit pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires**

 Vous pouvez saisir le médiateur du crédit sur **son site internet**

**– Le médiateur de crédit des entreprises en cas de conflit avec des clients ou fournisseurs**

 Vous pouvez saisir **le médiateur des entreprises en ligne**

**Les aides de la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur**

1,4 milliard d'euros investis : une partie destinée aux entreprises, une autre partie pour abonder les aides de l'Etat (pour en savoir plus : Ma région Sud).

**Renseignement :**

UP-Medef 84

Agroparc – 60 Chemin de Fontanille

BP 91246 – 84911 Avignon CEDEX 9
04 90 88 08 41·www.upvaucluse.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

# Une liste d’union pour les prochaines élections ?




**«Je ne comprends pas pourquoi Pierre Dartout, préfet de la Région Provence-Côte d’Azuret des Bouches-du-Rhône après avoir suspendu, le 8 octobre 2018 les 32 élus de la CCI de Vaucluse s’est décidé, en décembre dernier, à dissoudre l’assemblée puis convoque de nouvelles élections dont le scrutin aura lieu du 28 mai au 10 juin », s’émeut Jacques Brès, président de l’UP-Medef 84 (Union patronale et Mouvement des entreprises de France 84) et candidat malheureux à la présidence de la CCI de Vaucluse (Chambre de commerce et d’industrie) en 2016.**

## ■ Après la Paix des braves

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

«J'entends que ce conflit qui n'a que trop duré, puise ses racines dans un passé bien plus ancien, confie Jacques Brès. Le pire serait la prise en main par une tutelle. Pour éviter cela ? J'invite donc à la 'Paix des braves' et je propose qu'une nouvelle et jeune équipe économique soucieuse de porter l'intérêt général mène une liste unique et d'union sans aucune influence extérieure.»

### ■ Le calumet de la paix ?

Avec cette proposition faite à Bernard Vergier (Président de la CPME 84 Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) de fumer le calumet de la paix, Jacques Brès l'exhorte tout de même, «sous huitaine», à répondre à l'invitation de jeter l'éponge en acquiesçant à sa proposition de promouvoir une nouvelle vague «donnant envie à nos jeunes entrepreneurs et commerçants de s'investir dans une chambre consulaire sans avoir à subir le poids du passé. Les chefs d'entreprise et commerçants qui se sont adressés à moi pour cette proposition espèrent un accueil positif et une réponse rapide et assurée.»

### ■ Le souhait

«Je souhaite une liste d'union excluant Bernard Vergier et de moi-même ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cet échec et qui se sont porté candidates, membres associés ou conseillers techniques aux dernières élections de la CCI, poursuit le président de l'UP-Medef 84. Laissons le champ libre à une nouvelle équipe ambitieuse de s'investir, de représenter les chefs d'entreprise et qui ne serait pas sous influence.»

### ■ Quel avenir pour les structures liées au département ?

Pourtant Jacques Brès confesse le prochain déclin de ces structures liées au territoire départemental : «L'avenir des Chambres de commerce ne sera pas rose pour les territoires. Les prochaines mandatures pour les CCI seront du même acabit que pour les chambres des métiers c'est-à-dire avec une représentativité départementale de 'coupeurs de rubans'. C'est dommage pour le territoire, la proximité, les entreprises, l'emploi et les jeunes qui demain, s'emploieront, à sauver ce territoire.»

### ■ La réponse de Bernard Vergier

Joint après ce pavé dans la marre, Bernard Vergier, s'impatiente, « En résumé ? Je ne veux pas polémiquer. Je ne veux plus de conflit. Ce n'est pas Bernard Vergier qui parle mais les Entrepreneurs et commerçants de Vaucluse. Maintenant que c'est fait, pensons au futur ! La CPME ouvrira une liste

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

d'union constituée de jeunes de tout le territoire ayant envie de s'investir et les femmes y seront nombreuses. La CPME me veut comme chef de file, cette liste comprendra également des personnes d'expérience qui seront 'moteur' pour rester sur les rails et qu'il y ait une bonne équipe pour cette prochaine mandature. Pour le moment ? Nous recherchons des hommes et des femmes de qualité. Quant à ma position ? Ce sera à mon Conseil d'administration de décider. Ça ne me dérangera pas de me retirer. Laissons le territoire et son économie s'épanouir. »

## ■ Comprendre

Revenons à l'historique de cette situation. A l'issue d'une campagne très tendue, Bernard Vergier avait été élu à la présidence de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse en novembre 2016. La tête de liste CGPME 84 (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises) succédait à François Mariani (touché par la limite d'âge à 70 ans), président de la structure durant 15 ans. Le nouveau président avait été désigné lors d'une assemblée générale constitutive agitée, le 23 novembre 2016, qui faisait suite au scrutin consulaire qui avait vu la liste UP-Medef de Jacques Brès emporter 17 sièges, celle de l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse) de Sonia Strapélias 5 sièges et celle de Bernard Vergier 12 sièges. L'alliance des deux derniers, ayant permis malgré l'égalité au nombre de sièges, c'est au bénéfice de l'âge que le nouveau président avait été désigné après trois tours de scrutin. S'estimant lésée, puisque qu'étant la liste ayant recueillie le plus grand nombre de conseillers consulaires, l'UP-Medef n'avait pas accepté le résultat de cette élection remportée en raison du droit d'aînesse. Pour Jacques Brès, cette situation 'd'affrontements permanents' risquait de rendre cette CCI 'ingouvernable'. Les 17 élus de la liste avaient alors quitté l'assemblée afin de protester contre ces résultats qu'ils estimaient 'faussés'.

## ■ Les chiffres

L'élection pour la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse avait affiché un taux de participation de 16,80%. Un chiffre en baisse par rapport au précédent scrutin pourune mobilisation de 20,60% des électeurs en décembre 2010. En 2016,4 258 électeurs avaient donc voté, du 20 octobre au 2 novembre 2016, sur les 26 318 ressortissants inscrits à la CCI 84 (contre 4 547 sur 22 039 inscrits en 2010).

## ■ Les dates

Le code de commerce prévoit, en cas de dissolution d'une chambre de commerce et d'industrie, qu'il soit procédé à son renouvellement dans un délai de 6 mois. Le calendrier des opérations électorales prévoit d'abord une mise à jour réalisée, jusqu'au 27 mars prochain, des listes électorales sous la présidence du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Tribunal de commerce d'Avignon. D'ici là, la CCI 84 adressera, en février, à toutes les personnes immatriculées au registre du commerce et des sociétés, un formulaire destiné à cette actualisation et à déterminer les électeurs supplémentaires. Pour leur part, les dépôts de candidatures auront lieu à la préfecture de Vaucluse de lundi 27 avril à jeudi 30 avril à 12h. Le préfet de Vaucluse aura ensuite jusqu'à mardi 5 mai pour arrêter la liste des candidats. Le scrutin se déroulera ensuite, uniquement par correspondance, de jeudi 28 mai jusqu'à mercredi 10 juin 2020 minuit, le cachet de la Poste faisant foi. Enfin, le dépouillement des votes s'effectuera à partir de lundi 15 juin pour une proclamation des résultats au plus tard jeudi 18 juin 2020.

---

# Feuille de route de l'UP-Medef 84

**L'UP-Medef 84 (Union patronale-Medef 84) a tenu son assemblée générale réunissant plus de 80 membres dans ses locaux d'Agroparc à Avignon. Jacques Bres, président de l'interprofessionnelle, a délivré sa feuille de route : continuer à accompagner les entreprises,**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

**réorganiser la structure et offrir un acte 3 aux Trophées de l'UP- Medef 84 qui met en valeur les entreprises vauclusiennes.**

«Le Medef (Mouvement des entreprises de France) a toujours la même ambition : accompagner les entreprises et, notamment, celles en difficulté liées à un environnement économique difficile », relate Jacques Bres, président de l'UP-Medef 84. « Le Vaucluse est, et reste, un département parmi les plus pauvres de France connaissant des difficultés récurrentes à survivre économiquement. Son taux de chômage est le plus élevé de Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec 11,10% et place le département à la 91e place sur les 101 ayant le plus faible taux de chômage. Comment aidons-nous les entreprises ? En siégeant à la présidence ou à la vice- présidence des mandats paritaires comme l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale), les Prud'hommes, la Caf (Caisse d'allocations familiales), le Tass (Tribunal des affaires de la sécurité sociale), le tribunal de commerce… Notre ligne de conduite ? Ne jamais défendre l'entreprise qui triche. Notre rôle ? Accompagner les entreprises en difficulté du fait d'un environnement économique fragile n'ayant pas transgressé les règles. Un exemple ? Une entreprise en lien avec des marchés publics pour des donneurs d'ordre tels que les hôpitaux qui a été payée avec des retards considérables, l'empêchant d'honorer ses paiements à l'Urssaf. Nous sommes intervenus pour échelonner la dette en corrélation avec les rentrées d'argent indiquées par l'entreprise et éviter des pénalités qui n'auraient fait qu'aggraver la situation. Notre feuille de route ? Conti- nuer nos missions d'aide aux entreprises et réorganiser notre structure que j'ai reprise en septembre 2014, avec l'appui des grandes familles professionnelles. »

## ■ Les trophées du Medef

« Nous avons organisé, en novembre 2019, pour la 2e année consécutive, les trophées du Medef, en présence de Pierre Gattaz (ancien président du Medef France) venu en voisin du château de Sannes et du préfet de Vaucluse Bertrand Gaume. Mission ? Mettre en valeur les entre- prises devant plus de 250 personnes venues à notre invitation. Nous avons ainsi remis 7 trophées en plus d'un prix 'Coup de cœur'. »

Le trophée de l'innovation a ainsi été décerné à l'entreprise Isovation d'Avignon, spécialisée dans les emballages nomades garantissant le maintien de la chaîne du froid pour produits thermosensibles. La structure travaille sur la livraison de produits à plat pour réduire son impact carbone, des produits 100% recyclables et issus de la biomasse, paille et balle de riz mais aussi sur le réutilisable, le lavable et le stérilisable. Enedis a remporté le trophée de la mise en valeur du territoire pour la gestion des 15 000 kilomètres de lignes électriques en Vaucluse et ses 310 salariés. Le trophée de l'entreprise eco-responsable a été remis à l'entreprise familiale Alcyon située à Bollène pour le recyclage de déchets agricoles et du bois en valorisation énergétique ainsi que l'ouverture d'une 1re déchetterie dédiée aux professionnels. Le trophée de l'entreprise citoyenne et sociétale a été décerné à la mutuelle Eovi MCD à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Avignon pour la qualité de ses services auprès des entreprises et des particuliers. Le trophée de la transmission d'entreprise est revenu à l'entreprise de couverture et zinc 'Vossier charpentes' de l'Isle-sur-la-Sorgue où l'on travaille le bois depuis plus de 70 ans, puis le zinc et, aujourd'hui, la construction ossature bois. Le trophée du chef d'entreprise a été remis à Jurick solutions logiciels à Avignon pour son savoir-faire et sa réactivité en faveur de la dématérialisation avec des systèmes multifonctions, numérisation, présentation, acquisition, impression, reproduction, archivage, transmission… Le trophée de la TPE-PME (Très petite et moyenne entreprise) a été décerné à l'entreprise Artemat de Pernes-les-Fontaines pour la mise au point et la fabrication de béton esthétique, sur mesure et 100% français pour la construction, le mobilier urbain, les éléments spéciaux, margelles et dallages. Le trophée Coup de cœur a été remis au Club BMX loisir et compétition de Sarrians pour porter la valeur du sport à partir des enfants de 2-5 ans, des adolescents et jusqu'aux adultes. En 2020 le club accueillera deux manches de la coupe d'Europe, des épreuves quali- tatives pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 et deux manches de la coupe de France.

*Mireille Hurlin*

## ■ Les chiffres

L'Union patronale Medef 84 réunit 19 familles professionnelles totalisant 2 800 adhérents dans le département de Vaucluse pour un poids de 25 000 emplois. Elle compte 200 adhérents directs de la TPE (très petite, moyenne à la grande entreprise) ce qui représente 8 000 emplois en Vaucluse.

## ■ Le bureaux

Jacques Bres président (Fédération du BTP de Vaucluse et Bres électricité), Marc André secrétaire (Apave), Olivier Baglio (Axio avocat), Eric Dupressoire (vice-président délégué IFC Provence), Guy Farjon vice-président (Fnaim), Michel Gontard vice-président (Grand Delta Habitat), Gilbert Marcelli vice-président (UIMM), Patrice Mounier vice-président (UMIH 84), Patrice Perrot membre (Enedis), Brice Vergez trésorier (Ordre des experts comptables Origa group).

## ■ Le Conseil d'administration

Jean-Philippe Altayrac, Marc André, Jean-Luc Angles, Olivier Baglio, Olivier Bonifay, Pierre Bourret, Samuel Borjela, Denis Brechet, Jacques Bres, Sylvie Bres, Géraldine Carbonel, Christian Delannoy, Bénédicte Dhenin, Eric Dupressoire, Guy Farjon, Sophie Galateau, Michel Gontard, André Hiély, Roselyne Macario, Gilbert Marcelli, Patrick Marie, Pierre-Hubert Martin, Jérôme Mouret, Patrice Mounier, Christian Paly, Patrice Perrot, Luc Piquet, Isabelle Rimbaud, Caroline Tourrel, Brice Vergez, Rémi Vincente.